



Conseil économique
et social

Distr.
LIMITEE

E/CONF.85/L.32 (Abstract)
9 juillet 1992
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

SIXIEME CONFERENCE DES NATIONS UNIES SUR
LA NORMALISATION DES NOMS GEOGRAPHIQUES
New York, 25 août-3 septembre 1992
Point 12 e) de l'ordre du jour provisoire*

ENSEIGNEMENT, PRATIQUE ET COOPERATION INTERNATIONALE
EN MATIERE DE TOPONYMIE : ASSISTANCE TECHNIQUE

Transfert de technologie aux pays en développement

Document présenté par le Royaume-Uni de Grande-Bretagne
et d'Irlande du Nord**

Résumé

Les problèmes réels que continue de poser l'établissement d'une base de données toponymiques sont : la qualité de la collecte des noms sur le terrain, la nature du traitement effectué dans les services compétents et, par conséquent, la fiabilité de la base de données ainsi établie.

Il faut en fait beaucoup de discernement pour distinguer un dialecte local d'une langue véritable et pour trouver, dans les régions multilingues, une langue qui serve de lien entre deux zones linguistiques. Il faut, avant tout, une compétence fondée sur l'expérience, que l'on trouve rarement.

Le traitement des noms géographiques par les services compétents exige aussi de l'expérience pour déterminer les préférences dans l'emploi des noms et, quelquefois, un ordre de préférence.

Lorsqu'on parle de transfert de technologie, ces questions sont généralement laissées de côté, ce qui ne devrait pas être le cas. Il n'est ni aisé d'acquérir ni simple de transférer les connaissances qu'exige la cartographie numérique ou l'établissement d'une base de données toponymiques fiable.

* E/CONF.85/1/Rev.1.

** Etabli par H. A. G. Lewis.